



U.C.S.A.cgt



**Déclaration CGT – Comité d'Etablissement Siège  
Jeudi 20 novembre 2014**

Lors de la dernière séance du Comité d'Etablissement Siège, le jeudi 30 octobre 2014, la CGT a dénoncé la « situation insupportable » des salariés du service du sous-titrage.

Depuis des dates de fermeture ont été annoncées : le 21 novembre pour le sous-titrage, le 7 décembre pour l'AITV.

A part cela, les salariés et les représentants du personnel n'ont aucune autre information et restent dans le flou.

Concernant le Plan de Départ Volontaire, la direction doit répondre à des obligations et notamment respecter les demandes de la DIRECCTE en date du 17 mars 2014.

Un plan de reclassement écrit et crédible doit être communiqué en respectant les conditions de travail de base : même métier, même horaire, même lieu géographique.

Dès lundi, des salariés vont se retrouver sur la touche. Que se passera-t-il alors pour eux ?

L'urgence et la gravité de la situation imposent des réponses claires, nettes et précises dès aujourd'hui. Nous les attendons donc.

Paris, le 20 novembre 2014